

Dear Students and Parents,

I would like to draw your attention to this year's Student-Parent Handbook (emailed June 30) Section D School Procedure - Computer Technology (pages 21-22).

Please note that the school is not responsible for any damaged or lost personal devices brought into the school by students.

Please read the text below and notice that students in Secondary V are permitted to bring their own personal devices.

Computer Technology:

Bialik High School provides our students with equipment and instruction at the forefront of current information technology. For the 2025-2026 school year, students in Secondary I, II, III and IV will be using Bialik laptops. Only students in Secondary V are permitted to bring their own personal devices. Our technician is available should any student need assistance in any area of technology. The main purpose of integrating the laptop into the classroom is as an educational tool to stimulate our students' curiosity, creativity, communication, and collaboration. Bialik has implemented a Mobile Device Management (MDM) program for all school-issued devices. Students will only have access to what is permitted by the school.

School Policy on Personal Technology Usage:

Bialik High School recognizes the advantages of personal technology (e.g., cell phones, Smart phones, Smart watches, etc.) and of social networking websites (e.g., Facebook, YouTube, Snapchat, X, TikTok, etc.). These technologies are a growing part of our changing society and students are encouraged to take full advantage of the enhanced communication capabilities and resources that they provide.

It is the School's and parents' obligation to educate our students so that they use these technologies **responsibly**. This responsibility includes the following:

1. Personal safety and integrity
2. Civil conduct and respect for others
3. Respect of copyright

The following school rules are in effect for students:

1. Secondary I, II, III and IV students are not permitted to use their own personal technology devices in Bialik.
2. It is prohibited to photograph, audio record, or video any JPPS or Bialik student or staff member without his/her permission, or to publish these files online in any fashion unless specifically requested to do so, or if they have been given explicit permission by the student or staff member concerned.
3. It is prohibited to post online anything that is racist, slanderous, or possibly hurtful to another person or to the school.
4. All information derived from the Internet for research assignments must be cited in the correct bibliographic format, even when paraphrased. This includes information obtained from AI sources, such as ChatGPT.
5. Students are not permitted to communicate with a staff member digitally outside of Google Classroom or through the School's email system, unless specifically requested to do so by the staff member (e.g., for a class assignment). Inappropriate communication includes, for example, personal "friending" on Facebook or any other social networking sites, or phone calls, or texting to teachers' personal phones.
6. No online gambling, viewing pornography or hacking will be tolerated, and severe consequences will follow, which may range up to and including suspension or expulsion.

Disclaimer: All activity on the school network is monitored.

Consequences for failing to respect these guidelines may include confiscation of personal technology devices and/or loss of school technology privileges, and depending on the severity of the violation, could, at the school's discretion, lead to a detention, parent meeting, student's suspension, or expulsion. This is regardless of whether or not the infraction occurred during school hours, or whether the infraction involved the use of school or personal equipment.

The nature of personal technology and its usage will change at a rapid pace. The School will re-examine this policy on a regular basis in order to address new issues as they arise.

Thank you,



Avi Satov

Co-Head of JPPS-Bialik, Principal of Bialik

Chers élèves et parents,

J'aimerais attirer votre attention sur les pages 22-23 - Technologie Informatique dans le guide à l'intention des élèves et des parents de cette année (envoyé par courriel 30 juin). **Veuillez noter que l'école ne sera responsable d'aucun dommage ou perte d'appareils personnels apportés à l'école.** Veuillez lire les informations suivantes et noter que les élèves des secondaires V sont autorisés à apporter à l'école leurs appareils personnels.

Technologie Informatique:

L'École Secondaire Bialik fournit à ses élèves l'équipement et l'éducation qui sont à l'avant-garde de la technologie informatique actuelle. Pour l'année 2025-2026, les élèves de Secondaire I, II, III et IV utiliseront les laptops. Seuls les élèves de Secondaire V sont autorisés à apporter et utiliser leurs appareils personnels. Notre technicien est disponible si les élèves ont besoin d'aide dans le domaine de la technologie. La raison principale pour l'intégration des laptops en classe est que ceux-ci sont un outil éducatif qui stimulera la curiosité, la créativité, la communication et la collaboration des élèves. Bialik a mis en place le programme Mobile Device Management (MDM), pour tous les appareils de l'école. Les élèves auront accès uniquement à ce qui est permis par l'école.

Politique Scolaire sur l'Utilisation de la Technologie Personnelle:

L'École Secondaire Bialik reconnaît les avantages de la technologie personnelle (téléphones cellulaires, Smart phones, Smart watches, etc.) et des réseaux sociaux (Facebook, YouTube, Snapchat, X, TikTok, etc.). Ces technologies sont de plus en plus présentes dans notre société en évolution, et nous encourageons les élèves à profiter pleinement des meilleures capacités de communication et des ressources qu'elles offrent.

L'école et les parents doivent remplir leur obligation de guider les élèves pour qu'ils utilisent ces technologies **de façon responsable**. Cette responsabilité inclut:

1. Sécurité et intégrité personnelles
2. Civisme et respect des autres
3. Respect du droit d'auteur

Les règles suivantes sont en vigueur pour les élèves :

1. Les élèves de Secondaire I, II, III et IV ne sont pas autorisés à utiliser leurs propres appareils à Bialik.
2. Il est interdit de photographier ou de faire un enregistrement audio ou vidéo de tout élève de JPPS ou Bialik ou d'un membre du personnel sans son autorisation ou de publier, de quelque façon que ce soit, les photos ou enregistrements obtenus à moins d'une demande spécifique en ce sens, ou qu'une permission explicite n'ait été donnée par l'élève ou le membre du personnel concerné.
3. Il est interdit d'afficher en ligne tout matériel raciste, diffamatoire, ou possiblement blessant pour une autre personne ou pour l'école.
4. Toute l'information trouvée sur Internet pour des travaux de recherche doit être citée dans le format bibliographique approprié, même si elle est paraphrasée. Cela inclut les informations obtenues à partir de sources d'IA, telles que ChatGPT.
5. Les élèves ne sont pas autorisés à communiquer avec un membre du personnel de manière numérique en dehors de Google Classroom ou du système de courriel de l'école, à moins que cela lui soit demandé de façon spécifique par le membre du personnel en question (par ex., pour un devoir). Voici des exemples de communication inappropriée : ajout comme « ami » sur Facebook ou tout autre site de réseaux sociaux, appels téléphoniques ou textos sur les téléphones personnels des enseignants.
6. Aucun jeu en ligne, visionnement de pornographie ou piratage ne sera toléré et de graves conséquences suivront, pouvant aller jusqu'à la suspension et l'expulsion.

Exonération : Toutes les activités dans le réseau de l'école sont surveillées

Les conséquences du non-respect de ces directives peuvent inclure la confiscation des appareils électroniques personnels et/ou la perte de privilèges technologiques offerts à l'école et, selon la gravité de l'infraction, conduire à une détention, la convocation des parents, la suspension ou l'expulsion. Et cela, peu importe si l'infraction a eu lieu pendant les heures de classe ou si l'infraction impliquait l'utilisation du matériel de l'école ou de matériel personnel.

La nature de la technologie personnelle et son utilisation sont appelées à changer très rapidement. L'école réexaminera donc cette politique régulièrement afin de tenir compte des nouvelles réalités qui se présentent.

Merci,



Avi Satov, Co-directeur général de JPPS-Bialik, Directeur de Bialik